

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 3781

présenté par

Mme Valérie Petit, M. Herth, Mme Chapelier, Mme Sage, M. Lamirault, Mme Lemoine,
M. Ledoux et M. Orphelin

ARTICLE 2

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« et développe le lien physique et émotionnel à la nature. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inciter les plus jeunes à adopter des comportements éco-responsables en faveur de la nature, en inscrivant le développement d'un lien physique et émotionnel avec celle-ci dans les enseignements.